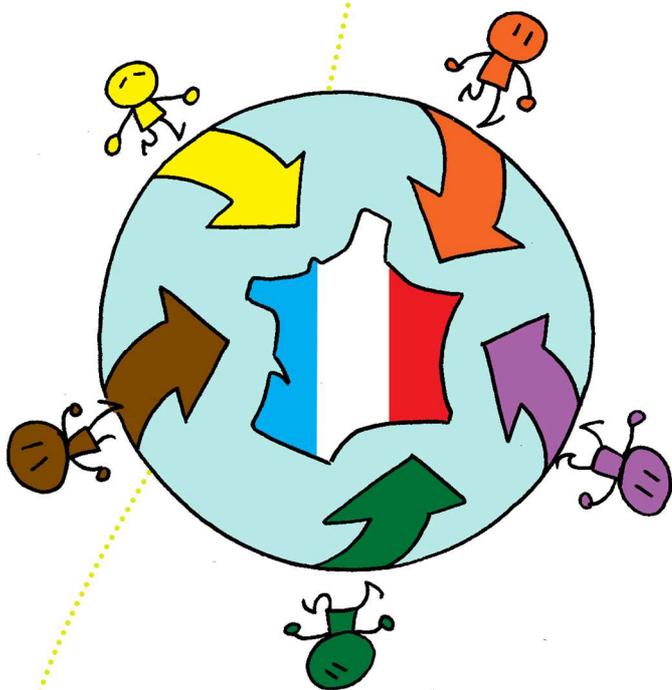


Les migrants



L'info,
c'est
clair !

Mieux comprendre l'immigration



À cause de guerres, comme en Syrie, les migrants sont plus nombreux à arriver en Europe.

Les médias, les représentants politiques en parlent beaucoup.

Pour certains, ils sont trop nombreux, ils font peur, ils sont dangereux...

D'autres appellent à la solidarité pour les accueillir, pensent qu'ils sont une chance, une richesse pour le pays.

Pourquoi ces étrangers quittent-ils leur pays ?

Quels sont les mots utilisés pour parler d'eux ?

Faut-il être inquiet ?

Pourquoi partir ?

Parler des migrants, c'est souvent parler de chiffres...
Mais **ce sont d'abord des êtres humains** avec, pour chacun, une histoire personnelle.

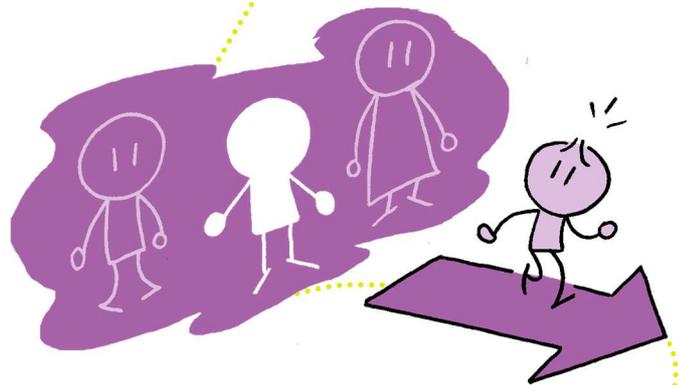
Une grande décision

Partir, quitter son pays, c'est une grande douleur.

Les personnes ne savent pas si elles reviendront un jour. Parfois, elles ne pourront jamais revoir leurs parents, leurs amis, le pays où elles ont grandi...

Jean, 16 ans, originaire du Cameroun, a raconté sur le site de Mediapart : « Je sais pas si les gens s'imaginent qu'un jour, un matin, tu te lèves, tu laisses le quartier où tu as grandi, tu laisses tes amis, **tu laisses ta vie en fait !** Tu laisses tout ça pour partir dans une aventure où tu ne sais même pas si tu vas arriver. Ce que je me disais, c'est que peut-être, quand j'allais arriver, les choses allaient changer, c'est le seul espoir que j'avais. À un moment, tu arrives à penser : même si je meurs sur la route, c'est pas un problème. C'est vraiment une grande décision que les gens prennent ».

Il ajoute : « Si les gens arrivent ici, ce n'est pas un choix, c'est la vie qui les oblige. »



Un voyage à haut risque

Traverser les frontières, sans autorisation, c'est **prendre le risque** de mourir en mer ou sur les routes, caché dans un camion... mais aussi d'être victime de vols, de violences, de viols.

En 2016, selon les Nations Unies, plus de 5 000 migrants sont morts en mer Méditerranée. C'est plus de 13 personnes par jour.



Alors pourquoi prendre ces risques ?

Si les migrants partent, c'est que dans leur pays, la vie est trop difficile ou dangereuse. Ils veulent pouvoir vivre en sécurité, avoir des projets, étudier, travailler, regarder leurs enfants grandir sans avoir peur de ce qui va leur arriver...
Chacun a ses raisons de fuir.

La guerre, les bombardements, la torture

En Syrie, Waad voulait devenir enseignante. Elle avait étudié à l'université de Damas. Au bout d'un an d'études, elle a dû arrêter à cause de la guerre.

En janvier 2013, les bombes détruisaient son quartier. La salle de bains était la seule pièce de la maison où sa famille et elle étaient en sécurité. Ils y ont passé des journées entières à se cacher.

Waad a quitté son pays.

Le manque de libertés

Dans certains pays, il n'y a **pas de libertés**. Des personnes peuvent être arrêtées, parfois torturées, pour leurs idées politiques, leur religion, leur sexualité, leur origine...

Le rêve d'une vie meilleure

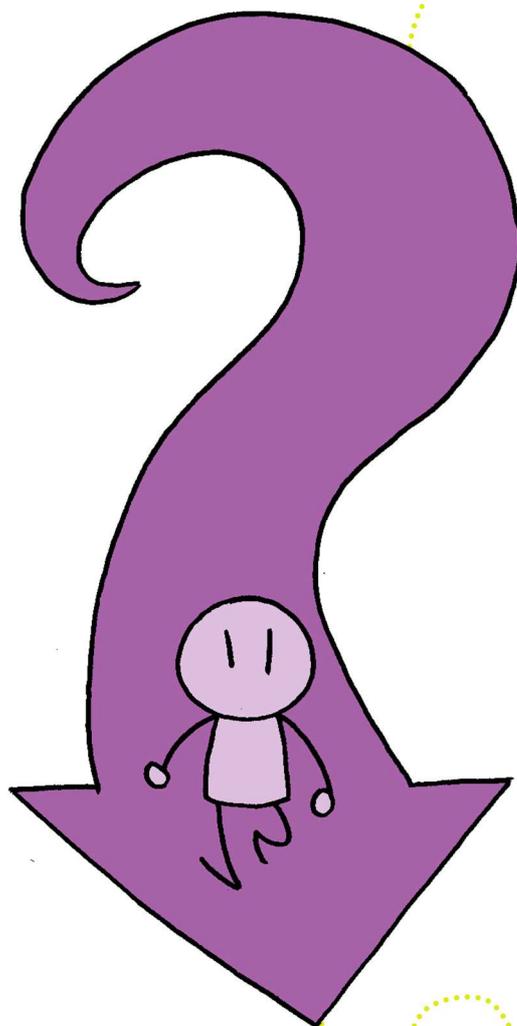
D'autres vivent dans une très **grande pauvreté**, ils n'ont pas d'espoir de pouvoir travailler. Parfois, les enfants ne peuvent pas être scolarisés, parce qu'il faut payer les études, parce qu'ils sont handicapés...

Des migrants partent parce qu'ils rêvent d'un avenir meilleur pour eux ou leurs enfants.

Certains viennent en France pour travailler et envoyer de l'argent à leur famille pour qu'elle puisse vivre mieux et rester là-bas.

Bientôt des migrants climatiques ?

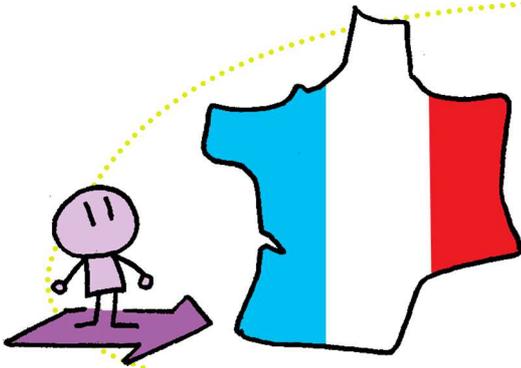
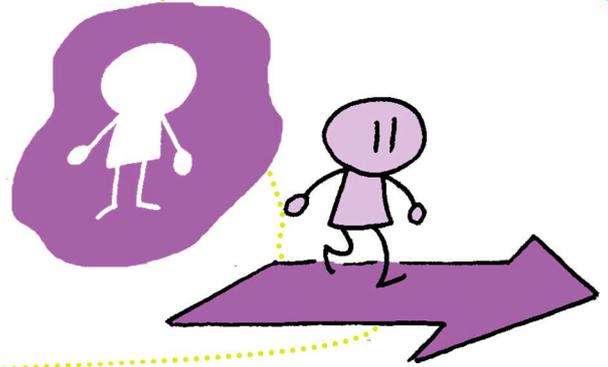
Des personnes doivent partir, à cause de **sécheresses, d'inondations, de pollutions, du manque d'eau ou de nourriture**. Avec le réchauffement de la planète, selon les Nations Unies, d'ici 2050, 250 millions de personnes pourraient être obligées de fuir pour survivre.



Que veulent dire les mots ?

Les migrants :

Ce sont des personnes qui sont nées à l'étranger et qui quittent leur pays.



Les étrangers :

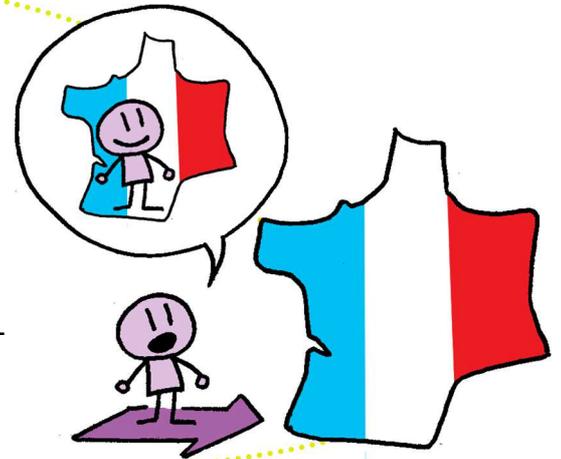
Ils peuvent être nés à l'étranger ou en France. Par exemple, des parents chinois peuvent avoir en France un enfant qui aura la nationalité chinoise.

Les demandeurs d'asile :

Ce sont des **personnes qui demandent la protection de la France**. Ils se sentent en danger dans leur pays à cause d'une guerre, de leurs idées politiques, de leur religion, de leur origine, de leur sexualité, de leur maladie, de la pauvreté...

Ils doivent compléter une demande qui va être étudiée par l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides).

Le temps de réponse est en moyenne de 200 jours. En attendant, la personne reste demandeur d'asile.



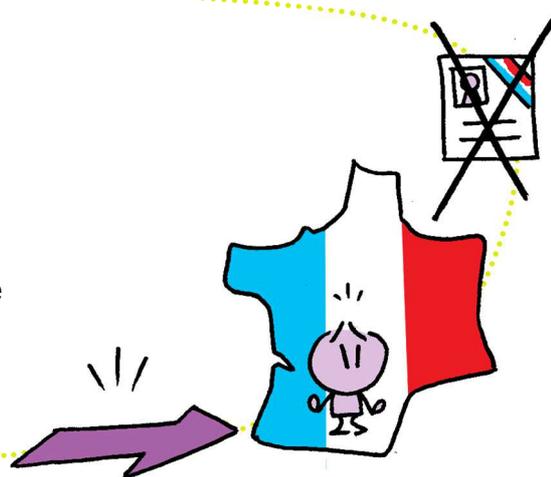
Les réfugiés :

Si la demande d'asile est acceptée, la personne devient réfugiée. Elle a le droit de vivre en France et elle a aussi des devoirs à respecter.

Les migrants qui fuient la pauvreté ne sont pas reconnus comme des réfugiés par la France.

Les sans-papiers :

Si la demande d'asile est refusée la personne peut être renvoyée dans son pays. Si elle reste en France, elle devient sans-papiers.



La carte de séjour :

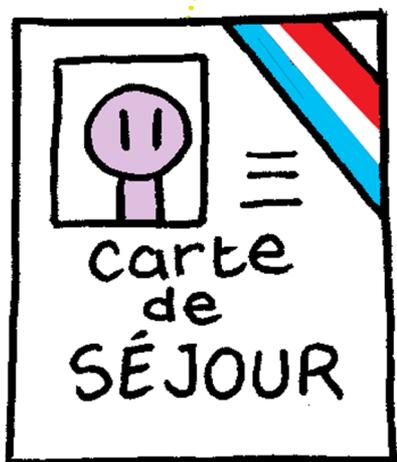
C'est un document qui autorise à vivre en France. Elle peut être donnée pour différentes raisons.

L'étranger est :

- marié à un(e) Français(e) ou à un étranger qui a des papiers
- parent d'un enfant français
- arrivé en France quand il était mineur, avant ses 16 ans.

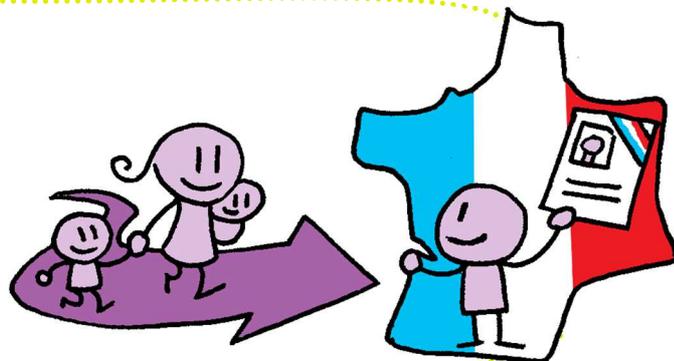
Parfois, des sans-papiers obtiennent une carte de séjour parce qu'ils sont restés en France plus de 5 ans et que leurs enfants sont allés à l'école plus de 3 ans.

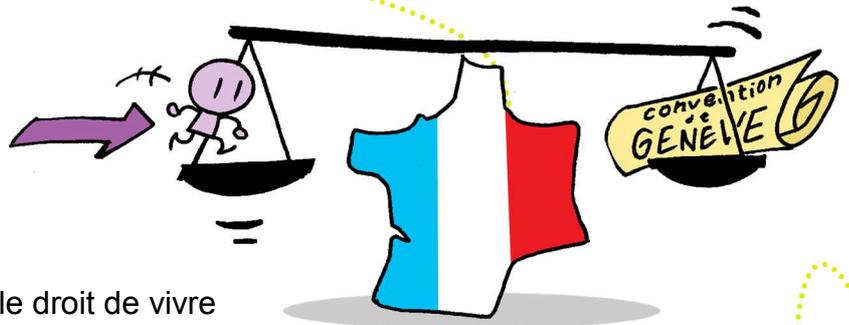
Des étrangers peuvent aussi obtenir une carte quand ils ont une maladie très grave qui ne pourrait pas être soignée dans leur pays.



Le regroupement familial :

Un étranger qui vit en France, avec des papiers depuis au moins 18 mois, peut faire une demande de regroupement familial pour que sa femme / son mari et ses enfants le rejoignent. Il doit gagner assez d'argent pour faire vivre sa famille et avoir un logement assez grand pour les accueillir.





Tous les êtres humains en danger ont le droit de vivre dans un pays où ils seront en sécurité.

C'est le droit d'asile, le droit d'être protégé.

Cela fait partie de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En 1951, 193 pays dont la France ont signé la Convention de Genève. Le texte dit que tous les réfugiés ont le droit à :

- un logement
- une aide alimentaire
- des soins médicaux
- une éducation pour les enfants.

Pourtant, dans les médias, les discours politiques... les étrangers ne sont pas toujours les bienvenus.

« Ils sont beaucoup trop nombreux ! »

Oui, ces dernières années, les migrants sont beaucoup plus nombreux, à cause de conflits, de guerres comme en Syrie. Mais ce n'est pas la première fois que cela arrive.

Parfois même, c'est la France qui est allée chercher les étrangers.

Pendant les guerres, elle a fait appel à des Africains, des Asiatiques, parce que les soldats français manquaient. Et puis après, pour reconstruire le pays, des hommes sont venus d'Espagne, du Portugal, du Maroc et d'Algérie. Beaucoup sont restés en France, ont appris la langue, partagé la culture. Ils ont eu des enfants qui sont devenus français.

La France, terre d'accueil ?

Ces dernières années, **une grande partie de la population syrienne a dû fuir car des hommes, des femmes, des enfants vivaient l'horreur.**

Ils ont d'abord rejoint les pays proches de leurs frontières. Ils sont 2,74 millions en Turquie, 1,04 million au Liban... D'autres, moins nombreux, vont jusqu'en Europe. En 2015, l'Allemagne aurait choisi d'accueillir 450 000 Syriens, mais elle a aussi reçu des Afghans, des Irakiens... Soit au total plus d'1 million de personnes.

Et la France ?

Elle est éloignée des frontières par lesquelles les migrants accèdent à l'Europe. **Elle est moins choisie par les réfugiés.**

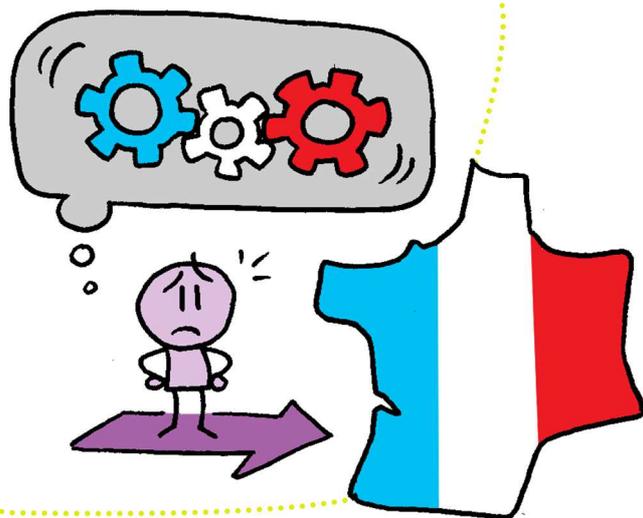
Quand ils arrivent en France, ce n'est pas la fin de l'horreur pour les migrants. Beaucoup n'ont pas de logement car les places manquent. Certains, même avec des enfants, dorment à la rue.

Faire une demande d'asile est souvent difficile. Les dossiers sont compliqués à remplir.

Des personnes ont tout perdu pendant le voyage, elles n'ont parfois plus de papiers d'identité.

Elles doivent aussi apporter des preuves des souffrances vécues.

Des préfectures n'acceptent pas de recevoir les dossiers si la personne n'a pas de logement car elle n'a pas d'adresse.



Des mineurs, venus sans famille, sont interrogés, passent des tests pour vérifier leur âge car ils doivent avoir moins de 18 ans pour être protégés. **Ils sont, eux aussi, parfois obligés de dormir dans la rue, pendant des semaines, parfois des mois.**

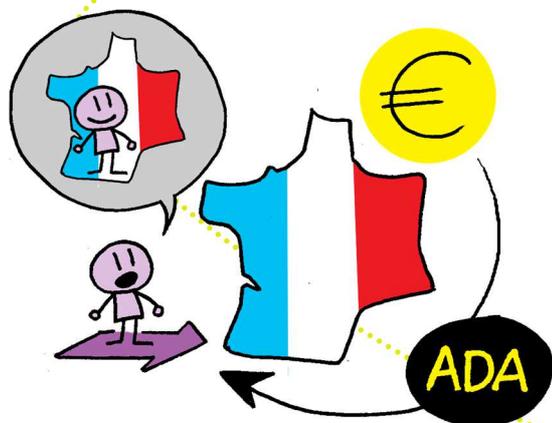
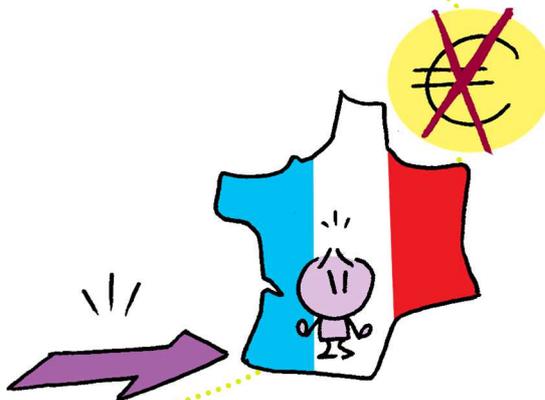
En 2016, 85 244 demandes d'asile ont été enregistrées et la France a donné sa protection à 36 000 personnes venant surtout de Syrie, du Soudan, d'Afghanistan, d'Albanie, d'Haïti et à 5 205 petites filles qui risquaient l'excision (une partie du sexe est coupée) dans leur pays. Il y a 67 millions d'habitants en France. **Les réfugiés accueillis en 2016 représentent 0,05 % de la population.**

Nos peurs... leur vie !

Partie 2

« Ils viennent pour nos allocations »

Les migrants, quand ils arrivent en France, n'ont droit à aucune aide.



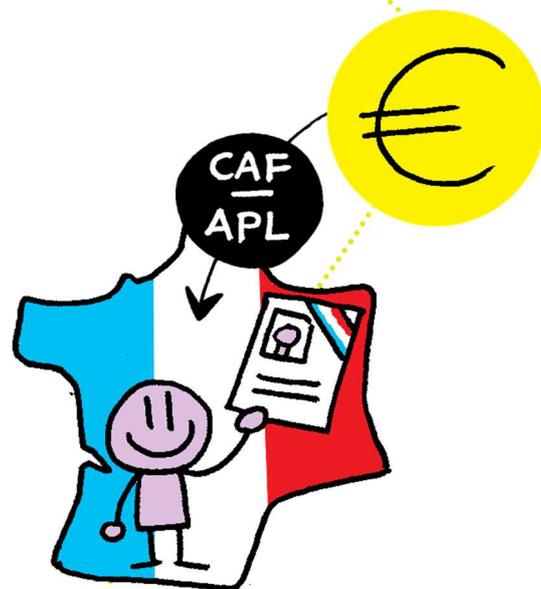
Seuls ceux qui ont pu faire une demande d'asile reçoivent l'ADA (Allocation pour Demandeurs d'Asile). Elle dure le temps de l'étude de la demande. Elle se termine quand la personne obtient une réponse positive ou négative. Avec l'ADA, une personne seule reçoit 6,80 € par jour si elle a un logement, 11 € si elle est à la rue, soit 330 € par mois.

Les sans-papiers n'ont pas le droit aux allocations, sauf parfois une aide du département pour les enfants.

Seuls les réfugiés et les étrangers qui vivent en France avec des papiers ont le droit aux allocations familiales, aux aides au logement... Pour recevoir le RSA, ils doivent vivre en France depuis plus de 5 ans avec le droit de travailler.

Beaucoup d'étrangers ne demandent pas les aides sociales auxquelles ils ont droit. Ils manquent d'informations. Les dossiers sont difficiles à remplir.

Dès qu'on leur donne le droit de travailler, les étrangers paient des impôts, des taxes, des cotisations sur les salaires... Même s'ils sont beaucoup touchés par le chômage, ils sont nombreux à arriver en France quand ils sont jeunes. Ils ont donc l'âge de travailler et de cotiser. Ils participent au financement de la Sécurité sociale, du chômage... **Beaucoup d'économistes disent qu'ils donnent plus d'argent à l'Etat qu'ils n'en reçoivent.**



« Ils prennent le travail des Français »

Parfois, des politiques ont pu dire que, s'il y a du chômage en France, c'est à cause des étrangers. Mais dans un pays le nombre d'emplois n'est pas fixe. **L'arrivée de nouvelles personnes, c'est aussi plus de consommateurs, plus de demandes, plus de logements à construire, et donc plus d'emplois.**

Selon plusieurs chercheurs, si l'Allemagne va mieux aujourd'hui, c'est en partie grâce aux réfugiés qu'elle a accueillis. Ils ont eu des besoins, ont acheté et ont aidé à relancer l'économie.

En période de difficultés économiques, ce sont souvent les étrangers qui sont les premiers licenciés, le plus au chômage, évitant ainsi à des Français de perdre leur emploi.

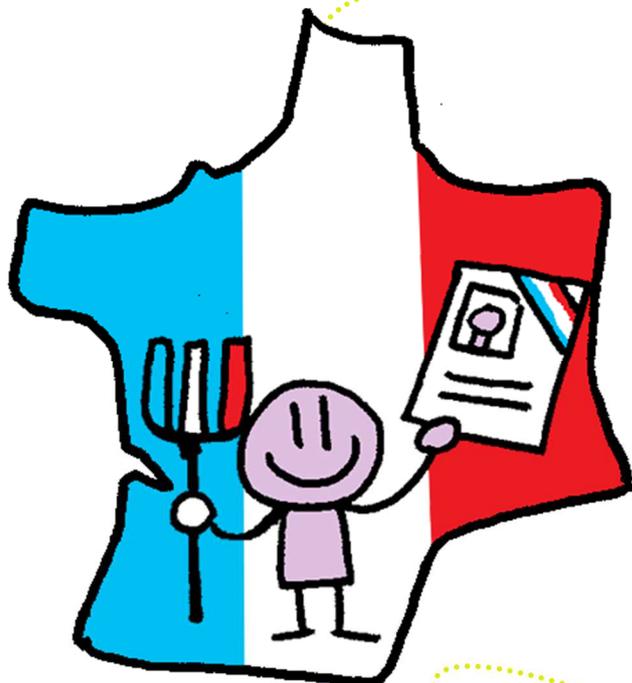
Pas tous le droit au travail

Les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler pendant leurs 9 premiers mois en France. Après cette attente, ils peuvent demander une autorisation.

Ils doivent présenter une promesse d'embauche d'un employeur, pour un métier où les travailleurs manquent.

Les sans-papiers n'ont pas le droit de travailler. Cependant, s'ils montrent qu'ils ont travaillé, parfois la préfecture peut leur donner des papiers. Certains trouvent un emploi sous un faux nom.

Ils paient alors des cotisations sans avoir le droit aux aides.



Pas les mêmes emplois

Les étrangers sont nombreux à travailler dans l'hôtellerie-restauration, le bâtiment... Ils font des métiers durs, mal payés, avec des horaires le soir, le dimanche. Ils ne sont pas en concurrence avec les Français qui recherchent souvent des emplois avec de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires.

Il y a aussi des métiers, en France, où les personnes diplômées manquent : médecins, informaticiens, ingénieurs...



lilavie...

15-17 Quai Gambetta - 53 000 Laval
Tel : 02 43 53 18 34 - Mail : asso.lilavie@orange.fr
www.lilavie.fr